



Paris, le 17 août 2017

A l'attention de
Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville
5, rue Lobau
75004 Paris

Objet : Demande d'audience urgente pour la titularisation des contrats aidés.

Madame la Maire de Paris,

Le gouvernement vient d'annoncer la fin imminente des contrats aidés !

Même si la CGT n'a jamais cautionné « les contrats aidés » car ils sont une exploitation de femmes et d'hommes sur de véritables emplois mais avec des salaires et/ou déroulements de carrière plus précaires que ceux étant « non aidés » !

A la Mairie de Paris, les emplois aidés se comptent par centaines, par milliers, nous ne pouvons accepter que ces salariés les plus précaires puissent se retrouver à la rue du jour au lendemain pour les besoins du capital. Ces femmes et ces hommes ont œuvrés pour le Service Public Parisien.

Nous vous demandons une audience urgente pour faire un bilan complet des effectifs de personnels non titulaires et/ou emplois aidés Direction par Direction et mettre en place leur titularisation immédiate ou faire signer à ces femmes et ces hommes des contrats à durée indéterminée pour ceux n'étant pas de nationalité française ou ressortissants de la communauté européenne.

Veuillez agréer, madame la Maire de Paris, notre parfaite considération.

Pour la Coordination des Syndicats CGT de Filières CGT des Services Publics Paris
Les Secrétaires Généraux des Syndicats CGT
FTDNEEA, Affaires Scolaires, EVSPC de la ville de Paris

Régis VIECELI Bruno BEAUFILS Jules LAVANIER

Coordination des Syndicats CGT de Filières CGT des Services Publics Paris
3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème}
Tel : 01.44.52.77.12 ou 15 ou 23 ou 10
Fax : 01.44.52.77.29.
courriel : cgt.ftdneea@gmail.com ou cgt dasco@paris.fr ou cgtevspc@paris.fr